

AMITIÉ, SOLIDARITÉ, GÉNÉROSITÉ...
...POUR QUE LES AUTRES VIVENT !

UNE ROSE UN ESPOIR
28^{ème} édition Week-End National
26-27 Avril 2025

Les Motards vous proposent une ROSE en échange d'un don de 2€ (minimum) pour aider la lutte contre le cancer.

MOTARDS ? POUR PARTICIPER, CONTACTEZ LES CHEFS DE SECTEUR.

SAMEDI 26 AVRIL
DE 15H30 À 16H30

www.uneroseunespoir.com

Ce samedi 26 avril, de 15h30 à 16h30, les motards feront le tour de la commune avec un arrêt en face du bureau de tabac en quête de dons pour la ligue contre le cancer.

Vous recevrez une rose en échange d'un don de 2 euros minimum.



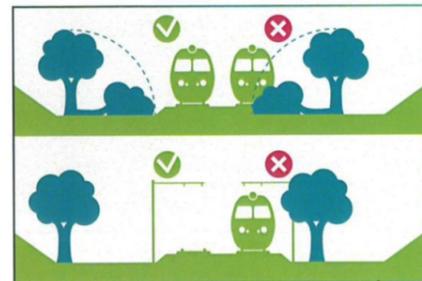
(minimum)



LES ARBRES DE VOTRE PROPRIÉTÉ RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient, conformément à l'article L.2231 du code des transports :

- de respecter l'interdiction de planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite légale des emprises ferroviaires (à savoir 4m du bord du rail) ;
- de procéder aux opérations d'élagage, de taille ou d'abattage pour les arbres situés à une distance de moins de 3m d'une caténaire ou d'autres installations ferroviaires ;
- de prendre les mesures nécessaires pour les arbres, branches, haies compromettant la sécurité des circulations ou gênant la visibilité de la signalisation ferroviaire ;



Les sanctions prévues par la loi :

- Des poursuites pénales, amende et/ou peine d'emprisonnement si vous ne coupez pas les arbres à risque.
- La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés

Direction territoriale SNCF Réseau
Bourgogne-Franche-Comté
22, rue de l'Arquebuse - 21000 DIJON



MORVILIGHT
— VITE LU VITE SU —

n° 131

AVRIL
2025



AGENDA D'AVRIL

Mardi 1er	Atelier gratuit Amaelles : fabriquez vos produits ménagers, à 14h30 à la salle du conseil municipal (à partir de 60 ans) inscriptions au 03.84.98.17.80
Jeudi 3	Passage de la balayeuse dès 7h du matin ⚠ Ne pas stationner
Samedi 5	Chasse aux œufs à 14h30 devant l'école primaire du Grand Chêne.
Dimanche 6	Atelier floral à 9h et 10h30 à la salle du conseil municipal, inscription au 06.03.07.51.10.
Mercredi 9	Conseil Municipal public à 18h30 en salle du conseil
Les jeudis 3 et 17	Activité aiguilles, à 14h à la médiathèque
Les jeudis 10 et 24	« Les jeux du jeudi », les 2ème et 4ème jeudis du mois, de 13h45 à 17h30, à la salle de la médiathèque
Samedi 26	« Une rose un espoir » (lutte contre le cancer), les motards de passage à Morvillars, de 15h30 à 16h30, parking du bureau de tabac
Mercredi 30	TRIAL à l'Axone de Montbéliard, avec Bruno Camozzi
Les Mardis 8, 15, 22, 29	« Jeux joue en famille » de 17h à 18h15, au périscolaire

DATES À PRÉVOIR

Dimanche 4 mai	Exposition de voitures anciennes de 1955 à 1980, de 11h à 12h, devant la mairie
Mercredi 7 mai	Commémoration du 80ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale.
Samedi 17 et dimanche 18 mai	Fête de la moto du RMCE à Chatenois les Forges
Jeudi 22 mai	Remise officielle du chèque de 8000€ par le plus grand musée de France
Samedi 7 juin	Inauguration de l'Esplanade de l'école et du collège à 10h30
Du 7 au 11 juillet	Atelier jeunes d'été (de 12 à 17 Ans) : Inscription en mairie



VICTOIRE !

NOUS AVONS GAGNÉ LE CONCOURS DU PLUS GRAND MUSÉE DE FRANCE porté par la Sauvegarde de l'Art Français !!

Le tableau d'Henner est sorti lauréat des œuvres proposées en Bourgogne-Franche-Comté avec 49% des voix, distançant le 2ème de plus de 1 000 votes !

L'œuvre va donc bénéficier d'un chèque de 8 000 € pour sa restauration.

Ce résultat est dû à la mobilisation de tous : merci à vous tous ! Habitants, amis, familles, collègues de travail, membres de l'APRS...

Ce concours a suscité un engouement et un enthousiasme sans pareil : il a motivé, amusé et créé du lien !

La remise officielle du chèque aura lieu Jeudi 22 mai à 14h. Vous êtes tous cordialement invités !

Pour un village propre, JE RAMASSE !



Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal souiller les espaces publics (trottoirs, terre-pleins, promenades, pelouses, plates-bandes des espaces verts et autres lieux publics). Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal.

3 poubelles spéciales « canisacs » seront prochainement installées dans le village.

Nous précisons aussi que les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures visant à préserver la tranquillité des habitants, de jour comme de nuit, notamment concernant les aboiements intempestifs.

Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

3 place du marché

Tél Mairie : 03 84 27 80 36 Tél Agence postale : 03 84 27 23 33

mail Mairie : contact@morvillars.fr

Ouverture de la Médiathèque

12B rue de la fontaine

Tél : 03 84 54 11 55

mail : mediatheque@morvillars.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		MARDI	MERCREDI
Matin	fermé	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 11h00	Matin	fermé	10h-12h
Après-midi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	fermé	Après-midi	16h30-18h30	15h-17h

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

La médiathèque sera fermée durant les vacances scolaire d'avril

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre du dispositif de participation citoyenne, la commune de Morvillars s'engage aux côtés de la gendarmerie nationale pour renforcer la sécurité et la vigilance locale.

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie et mise en œuvre de la police de sécurité au quotidien par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Ce dispositif fonctionne avec des citoyens référents choisis par le Maire en collaboration avec la gendarmerie sur la base du volontariat et de l'honorabilité.

Les citoyens référents diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs tels que « opération tranquillités vacances ».

Le dispositif participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale.

La commune compte 6 citoyens référents :

OSTERTAG Régis, BIRRER Christian, SALGADO Manuella, STOECKLIN Gilles, FERREIRA DE CASTRO Manuel, LEFEBVRE Axelle



QUID D'UN NOUVEAU GYMNASSE ?

La copie de l'article de l'EST REPUBLICAIN du 02 mars, jointe à ce morvilight d'avril vous renseignera sur l'état d'avancement de ce dossier. Il y est fait état des énormes contraintes de la municipalité de Morvillars qui se retrouve seule face à ce dilemme.

90% de son utilisation est destinée aux collégiens, les associations occupant les 10% restants (Footsalle de Méziré, Handball de Grandvillars, Tennis loisirs et tir à l'arc de Morvillars).

En conséquence, il s'agit d'un équipement sportif INTERCOMMUNAL.

Les élus de Morvillars estiment que Méziré, Bourogne, Grandvillars, Charmois, Froidefontaine ne peuvent plus continuer à détourner le regard !

INFORMATION RIVERAINS

Pour des rues propres, la mairie vous informe que le camion-balayeuse interviendra dans la commune le jeudi 3 avril dès 7h00 du matin.

Pour lui permettre d'effectuer son travail, nous vous remercions de ne pas stationner sur les trottoirs et en bordure de route.



VIE SCOLAIRE



CONCOURS DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

La classe de CM1-CM2 de l'école du Grand Chêne a une nouvelle fois participé au concours des « Petits champions de la lecture ».

Le défi consistait à lire, avec expressivité, un extrait d'un roman durant 3 minutes, en soignant la diction, l'articulation et sa posture de lecteur. En janvier dernier, un jury composé d'enseignants et d'une représentante de la médiathèque, avait sélectionné deux lauréats pour représenter l'école, lors de la finale départementale. Le choix s'était alors porté sur Louna Berdat et Grégoire Poinas.

Samedi 22 mars, ces deux jeunes passionnés de lecture ont retrouvé 16 autres compétiteurs, lors de la finale départementale, à Bavilliers.

Louna a présenté un extrait du « Tour du monde en 80 miaous » de Bastien Quignon et Nathalie Somers; Grégoire a lu une nouvelle extraite « des histoires pressées » de Bernard Friot.

Tous les écoliers ayant beaucoup travaillé, chaque lecture a été appréciée du jury et du public, venu nombreux assister à cet exercice exigeant. Les représentants de l'école du Grand Chêne ont réalisé une brillante performance.

A l'issue des auditions, le jury a choisi une élève de Montreux Château pour représenter le département, à la finale régionale.

Grégoire Poinas, quant à lui, avec sa lecture de « Moustique », a bien fait rire l'assemblée et s'est classé deuxième.

Félicitations à Louna et Grégoire, qui ont travaillé ardemment.

Merci à leurs enseignants pour la préparation et les encouragements.



PLANTATION D'ARBRES ET DE HAIES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE AVEC LA FÉDÉRATION DE CHASSE

À l'automne et au printemps, les élèves des classes de l'école du Grand Chêne ont planté, dans le verger communal, des arbres et des arbustes, fournis par la Fédération de Chasse.

Monsieur Jérôme Demeulemeester, accompagné par des volontaires de la section de Châtenois les Forges a initié cette démarche écocitoyenne, à la demande des enseignantes. A l'issue des plantations, les élèves ont reçu un livret pédagogique, expliquant le rôle des haies dans le maintien de la biodiversité. Dans quelques années, les végétaux ainsi mis en terre serviront de lieux d'habitation et d'abris aux oiseaux, insectes et à la petite faune locale. Cette expérience a permis aux élèves d'apprendre autrement et d'apporter leur contribution à la protection de la planète.

Enfin, ces plantations supplémentaires continuent à embellir la parcelle municipale et à valoriser le verger communal, où des arbres fruitiers ont déjà été installés par le passé.

Bravo et merci aux élèves et aux enseignants pour leur investissement.

